



**NOTE
SYNTHETIQUE
COMPTE
ADMINISTRATIF
2015**

SPANC de Noblat

Ce service fait l'objet d'un budget annexe suivant la nomenclature comptable M 49 abrégée. Ce budget permet au Service Public de l'Assainissement Non Collectif de fonctionner.

1 Section de fonctionnement

1.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2015	CA 2015
011	Charges à caractère général	6 450,00	6 296,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00	24 174,24
65	Autres charges de gestion courante	500,00	490,00
66	Charges financières	200,00	102,17
67	Charges exceptionnelles	300,00	125,00
68	Amortissement	4 910,00	4 899,85
TOTAL		37 360,00	36 087,73
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2015	CA 2015
70	Produits des services et divers	22 650,45	21 870,00
74	Subvention d'exploitation	13 830,00	13 933,00
77	Amortissement	130,00	121,60
002	Report excédentaire	749,55	0,00
TOTAL		37 360,00	35 924,60

Le résultat de l'année 2015, en fonctionnement, est négatif : - 163,13 €.

1.2 Les dépenses

Les trois dépenses les plus importantes, au chapitre 011, sont les honoraires payés à un conseil dans le cadre d'un contentieux, les frais entretiens et de réparations portant, notamment, sur le logiciel métier et les frais de télécommunication. Cela représente plus de 75 % de la dépense de ce chapitre.

Les frais de ressources humaines sont maîtrisées et conformes aux prévisions.

Les dépenses aux chapitres 65 et 67 résultent d'annulation de redevances.

Les dépenses du chapitre 66 portent sur la dernière annuité, en intérêt, d'un emprunt.

1.3 Les recettes

Les recettes, encaissées au chapitre 70, sont liées à aux redevances payées par les usagers bénéficiaires des contrôles d'assainissement non collectif.

Au chapitre 74, sont enregistrées les subventions versées par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. L'agence de l'eau a versé, en 2015, 12 050 € de subvention.

Le chapitre 77 enregistre un amortissement de subvention.

2 Section d'investissement

2.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2015	CA 2015
13	Amortissement	130,00	121,60
16	Emprunt (remboursement en capital)	1 750,00	1 749,47
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 600,00	0,00
020	Dépenses imprévues	420,00	0,00
001	Report déficitaire	0,00	0,00
TOTAL		11 900,00	1 871,07
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2015	CA 2015
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 305,63	0,00
28	Amortissement	4 910,00	4 899,85
001	Report excédentaire	5 684,37	0,00
TOTAL		11 900,00	4 899,85

Le résultat de l'année 2015, en investissement, est positif : + 3 028,78 €.

2.2 Les dépenses

La seule dépense, réelle, d'investissement est le remboursement, en capital, de la dernière annuité d'un emprunt.

2.3 Les recettes

La seule recette de la section d'investissement est une recette d'ordre liée aux investissements des années précédentes pour un montant de 4 899,85 €.